



## CORONAVIRUS (COVID-19)

### Mesures de prévention pour la santé des travailleurs et des travailleuses du secteur du commerce de gros

#### LA DISTANCIATION PHYSIQUE, C'EST L'AFFAIRE DE TOUS :



Au travail, de l'arrivée à la sortie



Pendant les pauses et l'heure du dîner



Privilégiez les équipes les plus petites et les plus stables



Évitez le contact direct pour les salutations et privilégiez l'usage de pratiques alternatives

#### LES MESURES D'HYGIÈNE AUSSI :



Lavez fréquemment vos mains pendant 20 secondes



Éternuez et tousez dans votre coude

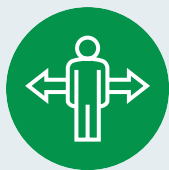


Enlevez vos équipements de protection de façon sécuritaire



Limitez le partage des équipements

#### EMPLOYEURS, ASSUREZ-VOUS ÉGALEMENT DE :



Planifier les tâches afin de respecter la distanciation physique de 2 mètres



Nettoyer régulièrement les surfaces fréquemment touchées



Rappeler aux livreurs de laisser les colis à l'extérieur

Ligne d'information COVID-19 :  
**1 877 644-4545**

Pour joindre un inspecteur de la  
CNESST : **1 844 838-0808**